



REVUE DE PRESSE DU 07/06/2017

- 1- L'Algérie est en mesure de diversifier son économie en menant "des réformes ambitieuses" pour la rendre moins dépendante aux hydrocarbures, a indiqué mardi à Washington le chef de mission du FMI pour l'Algérie, Jean François Dauphin. "Nous pensons effectivement qu'avec des réformes ambitieuses, on peut transformer l'économie en la rendant plus diversifiée, moins dépendante des hydrocarbures et en donnant un rôle plus important au secteur privé", a déclaré M. Dauphin dans un enregistrement partagé dans un tweet par le site du FMI, Akhbar Asunduk.

APS.

- 2- Plus de trois (3) milliards de dinars de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 27 mai au 5 juin par les services de contrôle du ministère du Commerce alors que des marchandises d'une valeur de plus de 90,15 millions de DA ont été saisies durant la même période, a indiqué mardi un bilan de ce ministère. Sur les dix premiers jours du mois de Ramadhan, 65.519 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle du ministère ayant permis l'enregistrement de 13.029 infractions, l'établissement de 12.567 procès-verbaux et la fermeture de 537 locaux commerciaux.

APS.

- 3- Les contribuables soumis à l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) ont jusqu'au 30 juin en cours pour la souscription de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires soumis à l'IFU au titre de l'année 2017, a indiqué mardi le ministère des Finances dans un communiqué. Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts du lieu d'activité, précise le ministère. Lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, les contribuables, qui peuvent télécharger l'imprimé fiscal à partir du site web de la Direction Générale des Impôts (www.mfdgi.gov.dz), procèdent au paiement total de l'IFU correspondant au chiffre d'affaires prévisionnel déclaré.

APS.

- 4- Le Ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya, a reçu mardi à Alger le P-dg de la compagnie pétrolière libyenne "National Oil Corporation" (NOC), M. Mustafa Sanallah, a indiqué le ministère dans un communiqué. Au cours de cette rencontre, M. Raouya et son hôte ont passé en revue les différents sujets d'intérêt commun, souligne le communiqué. A cette occasion, M. Sanallah a exposé au ministre des Finances la situation économique prévalant en Libye dont celle du secteur du pétrole et de l'énergie ainsi que les difficultés auxquelles il était confronté, note le communiqué.

APS.



- 5- Le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière espagnole Repsol ont signé un accord global visant à consolider leur partenariat existant, a indiqué mardi la compagnie pétrolière nationale dans un communiqué. Conclu lundi dernier en présence des premiers responsables de Sonatrach et de Repsol, "cet accord permettra aux deux compagnies de fructifier leur partenariat à travers la poursuite de l'exploitation conjointe et le règlement à l'amiable des différends existant entre elles", précise le communiqué.

APS.

- 6- La traversée maritime de voyageurs Marseille-Skikda, qui n'a pu être effectuée lundi soir en raison d'une avarie survenue sur le car-ferry Tariq Ibn Ziad, sera assuré mardi 6 juin à 21h00 par le car-ferry Tassili II, a indiqué l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv) dans un communiqué. "En raison d'une avarie occasionnée sur le système de propulsion du car-ferry Tarik Ibn Ziad, il a été décidé de surseoir au départ de ce navire sur Skikda en date du 5 juin à 21h00, et ce, pour des raisons liées à la sécurité des passagers, de l'équipage et du navire", lit-on dans le communiqué.

APS.

- 7- L'expert en affaires questions, Ahmed Mizab, a estimé mardi à Alger, important pour les pays africains de mesurer l'ampleur de la menace sécuritaire et de s'informer des nouvelles formes du crime en vue de garantir le succès du mécanisme de coopération entre les polices africaines (AFRIPOL). Lors d'une conférence animée au Forum de la sûreté nationale sur "Le succès du mécanisme de coopération entre les polices africaines (AFRIPOL)", M. Mizab a affirmé que pour garantir le succès de ce mécanisme dont l'activation est intervenue "en un temps record", les pays africains doivent "mesurer l'ampleur des dangers et les sources de la menace sécuritaire qui pèse sur le continent" tout en restant informés des "nouvelles formes du crime organisé".

APS.

- 8- Soixante-quatorze (74) personnes ont trouvé la mort et 453 autres ont été blessées dans 551 accidents de la route survenus durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, a indiqué, mardi, un bilan de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas d'Aïn Defla et Constantine avec 14 accidents chacune, suivies par la wilaya de Sétif, précise la même source.

APS.



A lire : Plus de 3 milliards DA de transactions commerciales sans factures sur les 10 premiers jours du Ramadhan

ALGER - Plus de trois (3) milliards de dinars de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 27 mai au 5 juin par les services de contrôle du ministère du Commerce alors que des marchandises d'une valeur de plus de 90,15 millions de DA ont été saisies durant la même période, a indiqué mardi un bilan de ce ministère. Sur les dix premiers jours du mois de Ramadhan, 65.519 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle du ministère ayant permis l'enregistrement de 13.029 infractions, l'établissement de 12.567 procès-verbaux et la fermeture de 537 locaux commerciaux.

Concernant le contrôle en matière des pratiques commerciales, 34.291 interventions ont été opérées ayant permis de constater 7.852 infractions sanctionnées par l'établissement de 7.557 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 417 commerces. En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures d'un montant de 3,163 milliards de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 73,166 millions de DA.

Les principales infractions constatées dans ce domaine d'intervention portent sur le défaut de publicité des prix (4.341 infractions), le défaut de facturation (877), l'opposition au contrôle (432), le défaut de registre de commerce (360), la pratique de prix illicites (153) et le défaut de modification du registre du commerce (77). En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont effectué 31.228 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement. Celles-ci ont permis la constatation de 5.177 infractions aux règles de la qualité. Ce qui s'est traduit par l'établissement de 5.010 procès verbaux et la proposition de fermeture de 120 locaux commerciaux.

Les interventions effectuées ont permis la saisie de 63,74 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation, représentant une valeur de près de 17 millions de DA, dont une quantité de 25 tonnes d'une valeur de 3,84 millions de DA a été orientée vers les centres d'intérêt collectif.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène (2.160 infractions), à la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation (715), au non respect de la température de conservation (661), à l'absence d'autocontrôle (440), au défaut d'étiquetage (294) et à la détention et mise en vente de produits non conformes (246).

Les résultats enregistrés durant cette décade sont en nette augmentation par rapport à ceux enregistrés sur les dix jours ayant précédé le Ramadhan.

En effet, les 40.691 interventions effectuées du 17 au 26 mai dernier avaient permis l'enregistrement de 6.693 infractions, l'établissement de 6.282 procès-verbaux et la fermeture de 398 locaux commerciaux alors que le chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures avait atteint près de 2 milliards de DA.

APS.